

BELMONT

Localisation

Près de l'église, sur la RD 7 :

au nord-est, limitrophe de la rampe d'accès à l'église

au sud-est, de la GC 7

au nord-ouest, d'un autre chemin d'accès à l'église

entre, d'une part, l'église et le presbytère et, d'autre part, la mairie

Clichés

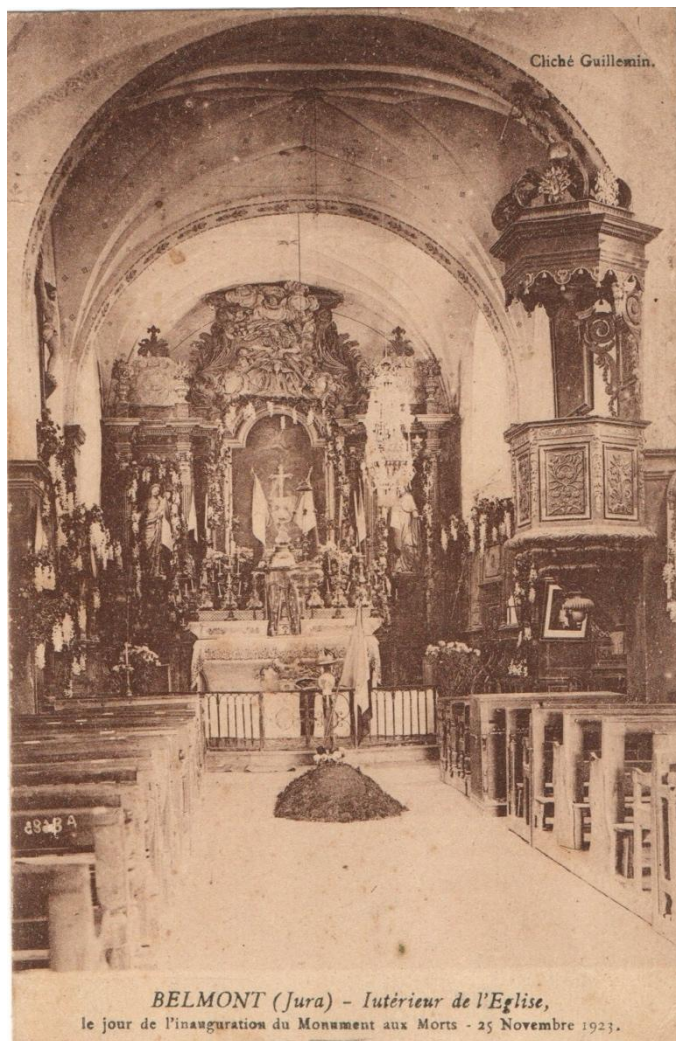
Auteur : Marie-Odile Bougaud

3 cartes postales anciennes, coll. particulière : clichés de l'inauguration du monument le 25 novembre 1923



BELMONT (Jura) - Le Monument aux Morts
le jour de l'inauguration - 25 Novembre 1923.





Sources d'archives

Archives départementales, R 558

Archives communales (y compris les délibérations municipales) :

Presse : rien dans *La Croix du Jura* ; *L'Avenir dolois* n'est pas numérisé fin 1923.



Description

Gros œuvre, matériau : sur un soubassement surélevé par 7 marches aménagées au milieu du mur de soutènement, pilier quadrangulaire allant en s'évasant vers le bas, en pierre calcaire de Dole et des environs

Œuvres artistiques avec signature : statue « Poilu au repos », debout, appuyé sur son fusil ; statue par Etienne Camus, sculpteur, peinte en couleurs, 1 65 m de haut

Éléments décoratifs, iconographie : croix latine encadrée par des branches de laurier et de laurier, le tout gravée en relief

Présence éventuelle d'une symbolique religieuse : croix latine

Entourages : haie végétale

L'aménagement de l'emplacement a imposé la construction de murs de soutènement :

-le long de la RN7, sur 10 m de large et 1,60 m de haut, avec emmarchement au milieu pour accès au monument ;

-sur les trois autres côtés, murs de 10 m de long sur 1 m de haut ;

Coût : 7 470 F

Inscriptions

Belmont à ses enfants morts pour la France

Auteurs

Artiste : Etienne Camus, sculpteur (statue de série du poilu sentinelle).

Entreprise : Firmin Tanier, entrepreneur marbrier à Mont-sous-Vaudrey

Conflits commémorés : 1914-1918

Défunts :

1914-1918 : 6 (7, selon le questionnaire rempli par le maire en janvier 1923)

Population de la commune

1911 : 247 habitants

1921 : 210 habitants (selon les cartes alimentaires)

Historique de la réalisation

Date de la décision du conseil municipal : **7 février 1920**. Le budget de la commune est lourdement grevé par la réparation des digues de la Loue après des inondations et par l'entretien des chemins vicinaux et de grande communication, qui a imposé de retirer la totalité des fonds placés au Trésor. D'où une demande de subvention « aussi élevée que possible ».

7 avril 1922 : le conseil municipal décide, aucun emplacement n'étant favorable sur les places publiques, d'acheter à Alfred Outrey, cultivateur, d'acquérir la parcelle A 660 « Au village » (1 are) moyennant 50 F.

Récits éventuels dans la presse locale : néant

23 janvier 1923 : marché de gré à gré avec Firmin Tanier ; coût : 5 800 F ; réalisation dans un délai de 6 mois ; terrassement et transport du gravier sont à la charge de la commune

25 janvier 1923 : le conseil municipal décide de financer le monument par la vente de deux coupes du quart de réserve :

- Le monument coûtera 5 800 F (socle et poilu)
- 1 600 F sont nécessaires pour l'aménagement de l'emplacement, avec construction d'un mur de soutènement en bordure du chemin de grande communication 7 ainsi que sur les trois autres côtés ; coût : 7 400 F

27 janvier 1923 :

-marché de gré à gré avec Firmin Tanier, entrepreneur marbrier à Mont-sous-Vaudrey-après expertise du 16 juillet, A. Outrey s'engage à vendre la parcelle A 660

-le produit de la vente des coupes de bois est de 20 100 F

6 février 1923 : le projet est déféré à la commission spéciale

6 mars 1923 : avis favorable de la commission

12 mars 1923 : approbation par le préfet

16 mars 1923 : achat par la commune de la parcelle A 660

25 novembre 1923 : inauguration

22 janvier 1924 : le conseil municipal, face à l'insuffisance des crédits votés pour le soutènement, vote 1 000 F de crédits supplémentaires sur les fonds disponibles.

Financement

Sources de financement :

Subvention État : 693 F

Souscription communale : 1 100 F au 3 août 1922

Budget communal : 5 607 F. Financement par une coupe de bois dans le quart de réserve.

Montant : 6 300 F + 8 470 F pour construction des murs de soutènement

Autres traces mémorielles

église (la liste est-elle la même que sur le monument aux morts ?)

cimetière :